



Date : 9 janvier 2024

Sénatrice Pamela Wallin, présidente
Comité sénatoriale permanent des banques, du commerce et de l'économie
Édifice du Sénat du Canada
Ottawa (Ontario) K1A 0A4
Canada

Madame la Sénatrice Wallin,

Au nom de Peter Routledge, surintendant, et de Stéphane Tardif, directeur général du Carrefour du risque climatique, je vous remercie de donner au Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF) l'occasion de comparaître comme témoins et de parler des questions liées à l'étude par le comité du projet de loi S-243, Loi édictant la Loi sur la finance alignée sur le climat et apportant des modifications connexes à d'autres lois – en particulier du rôle du BSIF en ce qui concerne la gestion du risque climatique dans le secteur financier canadien.

Lors de la réunion du 6 décembre 2023, le comité a demandé au BSIF un suivi par écrit de plusieurs questions d'intérêt. Trois questions ont été cernées à la suite d'un examen de la transcription provisoire (les bleus) et en consultation avec la greffière du comité. Il en est question ici.

D'après [l']analyse [par le BSIF] des institutions que vous supervisez et dont vous vous assurez qu'elles déclarent leurs risques, avez-vous constaté, au cours des trois à cinq dernières années, que les investissements passaient du secteur des émetteurs de gaz à effet de serre aux développeurs de technologies propres, d'installations propres, et cetera. Avez-vous observé une évolution à cet égard?

Le Bureau du surintendant des institutions financières est en train d'accroître sa capacité à quantifier les risques climatiques. Cependant, les données existantes pourraient laisser croire que les grandes institutions financières n'ont pas encore concrètement réorienté leurs pratiques de prêts vers des projets énergétiques à faibles émissions de carbone. Des études récentes accessibles au public ont montré qu'à la fin de 2021, les banques prêtaient en moyenne de 0,37 \$ à 0,74 \$ à des projets énergétiques à faibles émissions de carbone pour chaque dollar alloué à des projets dans le secteur des combustibles fossiles.

Pouvez-vous nous parler d'autres pays ou administrations qui exigent le type d'alignement que demande cette mesure législative?

En plus des renseignements fournis par Stéphane Tardif lors de la réunion du comité, nous pouvons confirmer que l'Union européenne (UE) a mis à jour le mandat de la Banque centrale européenne (BCE) afin de surveiller la façon dont les prêteurs prévoient faire la transition vers une économie carboneutre au cours des trois prochaines décennies. Cette réforme confie également à la BCE la responsabilité de superviser les fournisseurs de services de cryptoactifs appartenant à des banques.



OSFI
BSIF

255 Albert Street
Ottawa, Canada
K1A 0H2

www.osfi-bsif.gc.ca

Canada

La BCE sera désormais habilitée plus explicitement à intervenir dans les cas où elle estime que la gestion des risques climatiques ou environnementaux par une banque est déficiente et qu'elle pourrait constituer une menace à la stabilité financière. Bien que le texte officiel de l'accord entre le Parlement européen et le Conseil de l'Union européenne ne soit pas encore confirmé, le texte provisoire indique que la Banque devrait agir lorsque des risques découlent des tendances transitionnelles vers les cibles climatiques au sein de l'Union européenne.

Enfin, en ce qui concerne l'importance relative des actifs du système bancaire, on a demandé au surintendant Routledge d'indiquer **quel serait le point de référence en matière d'importance [relative]**.

À titre d'organisme de réglementation prudentielle fondé sur des principes, le BSIF a un point de vue au sujet de l'importance relative qui dépend des caractéristiques de l'institution financière fédérale (IFF) en question. Les caractéristiques des IFF réglementées par le BSIF varient grandement et sont très subjectives. En l'absence d'un point de référence convenu à l'échelle internationale, il n'y a pas d'approche universelle permettant de fournir un seuil quantitatif unique et définitif en matière d'importance relative.

Veillez agréer, Madame la Présidente, l'assurance de ma haute considération.

Nofle,
Tracie

Digitally signed by Nofle, Tracie
DN: C=CA, O=GC, OU=OSFI-BSIF, CN="Nofle, Tracie"
Reason: I am approving this document with my legally binding signature
Location:
Date: 2024.01.09 14:13:50-0500
Foxit PDF Reader Version: 12.1.2

Tracie Nofle
Directrice administrative
Communications, mobilisation et relation avec les intervenants
Bureau du surintendant des institutions financières